

La maladie de Louis XV (été 1721)

Jacques Rouëssé

Membre de l'Académie nationale de médecine

Tout en sachant la relative vanité du diagnostic rétrospectif, c'est en tant que médecin que nous nous sommes penché sur les différentes pathologies de Louis XV. Parmi celles-ci, la vraisemblable virose saisonnière bien banale dont il est victime en cet été 1721 nous a paru particulièrement intéressante. Elle est en effet l'occasion de souligner, malgré la modicité des moyens d'alors, la rapidité de la diffusion de l'information concernant l'état de santé des responsables politiques, contraste saisissant¹ avec nos modes actuelles.

Elle rappelle aussi la pratique et l'intérêt des consultations « pluridisciplinaires » que l'on croit être une invention de notre époque mais qui ont toujours existé – surtout si le patient à traiter était un personnage important, les thérapeutes ne voulant pas prendre seuls la responsabilité d'un diagnostic ou d'un traitement dont ils savaient le caractère bien incertain.

Elle soulève des questions de psychologie sociale et individuelle montrant bien, tout en évitant le déterminisme et le jugement rétrospectif, que la politique « est toute entière à sa proie attachée », la proie étant entre autres un jeune homme de onze ans. Cet exposé est fondé sur un examen général des publications contemporaines de l'événement : journaux du bibliothécaire Jean Buvat (1697-1729), de l'historiographe du Roi Charles Duclos (1704-1772), de l'avocat Mathieu Marais (1664-1737), correspondance de la Princesse Palatine (1652-1722)² et relation de la marquise de Balleroy³, *Mémoires* de Saint-Simon (1760-1825)⁴ ou encore la *Relation* faite par Claude Jean Baptiste Dodart (1664-1730) au sujet de cet épisode pathologique⁵. Certains éléments supplémentaires seront fournis par des ouvrages récents⁶.

¹ Voir Stanis Perez, *La santé des dirigeants français. De François I^{er} à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2016.

² Jean Buvat, *Journal de la Régence, 1715-1723*, Paris, Plon, 1865 ; Charles Pinot, *Œuvres complètes de Duclos, Historiographe de France*, t. VI, Paris, Colnet éd., 1806 ; Mathieu Marais, *Journal et Mémoires de Mathieu Marais sur la Régence et le règne de Louis XV (1715-1737)*, Genève, Slatkine Reprints, 1967, t. 1, p. 190-191 ; Princesse Palatine, *Lettres de Madame Palatine*, Paris, Club du meilleur livre édit., 1961.

³ Edouard de Barthélémy, *Les correspondants de la Marquise de Balleroy*, Paris, Hachette, 1883, II, p. 345-346.

⁴ Saint-Simon, *Mémoires*, Paris, Gallimard, La Pléiade, éd. Truc, 1950 ; éd. Coirault, 1987.

⁵ Claude Dodart, *Relation faite par Mr Dodart premier médecin du commencement du progrès et de la fin de la maladie du Roy*, Paris, Imprimerie royale, 1721.

⁶ Alexandre Lunel, *La maison médicale du Roi, XVI^e-XVIII^e siècle. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, 2008 ; Michel Antoine, *Louis XV*, Paris, Arthème Fayard, 1989.

Les faits

Le malade est donc un jeune garçon né le 15 février 1710, sans antécédents particuliers, mais avec des antécédents familiaux « lourds ». Faut-il rappeler ici la mort de ses parents et de son frère ? Le début de l'affection, le 31 juillet 1721, est relativement brutal. La Palatine l'évoque dans une lettre datée du même jour :

Un gentilhomme du roi m'est venu apporter une lettre du Maréchal de Villeroy ; il m'annonce que le roi a eu mal à la tête ce matin à dix heures et qu'à trois heures le mal n'avait pas disparu je suis très inquiète. Je n'ai jamais vu cet enfant plus en beauté que dimanche dernier ; c'est le plus bel enfant qu'on ait jamais vu ; ce serait vraiment dommage qu'il eût la petite vérole⁷.

Poursuivons cette observation avec celle de Dodart que Saint-Simon décrit comme « fort honnête homme, de mœurs bonnes et douces, éloigné de manèges et d'intrigues, d'esprit et de capacités fort médiocres, et modeste⁸ » :

Le Roy jouissant d'une parfaite santé [...] s'éveilla avec une légère douleur à la tête et à la gorge, à laquelle il n'est point sujet. A dix heures, il sentit un petit frisson, & et au retour de la messe la douleur de tête devint plus considérable à proportion que le froid redoublait : cependant voulant surmonter le mal, & ne point paraître malade, il resta debout changeant de situation de moment en moment pressé par la douleur. A quatre heures après midi il se rendit aux instances qu'on lui fit & se coucha [...]. La fièvre parut dans toute sa force sur les huit heures du soir. & ne commença à se relâcher qu'à deux heures après minuit, mais cette diminution ne fut bien sensible qu'à cinq heures du matin, après avoir rendu un lavement.

L'important est qu'aucune éruption n'ait été constatée, la grande crainte, nous l'avons vu, étant évidemment la variole⁹. Le roi fut saigné aux moins deux fois. Considérée comme salvatrice, la saignée pratiquée au pied est la plus célèbre. Il est difficile d'en déterminer la date exacte : samedi 1^{er} août (date la plus vraisemblable) ou jeudi 6 août selon De Maltot, correspondant de la marquise de Balleroy. Cette dernière date est discutable, car les réjouissances marquant la guérison du Roi débutent le 4 et se poursuivent encore le 6, date à laquelle un *Te Deum* est chanté à Notre-Dame ; à moins que le malade n'ait été victime du classique V grippal, c'est-à-dire d'un bref rebond thermique survenu quelques jours après une apparente rémission. Quoi qu'il en soit, son indication fut l'objet d'un débat médical mémorable et contribua à la gloire d'Helvétius (1685-1755), le père du célèbre philosophe, car c'est à ce dernier

⁷ Princesse Palatine, *op. cit.*, lettre du 31 juillet 1721.

⁸ Saint-Simon, *Mémoires, op. cit.*, III, p. 747.

⁹ Pierre Darmon, *La variole, les nobles et les princes. La petite vérole mortelle de Louis XV*, Paris, Éditions complexes, 1989 ; Catriona Seth, *Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, Desjonquères, 2008.

que la guérison fut attribuée. Dodart n'en souffle mot. Laissons, à ce sujet, la parole à Duclos :

Un évènement qui intéressait toute l'Europe, consterna Paris, et en peu de jours le reste de la France, fut la maladie du roi. [...] La tête commençait à s'embarrasser, et les médecins effrayés la perdaient eux-mêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, que nous avons vu depuis premier médecin de la reine, et qu'elle ne dédaignait pas de regarder comme son ami, conservait toute sa présence d'esprit. Il proposa la saignée du pied ; tous les consultants la rejetèrent. Mareschal, premier chirurgien, dont l'avis était compté pour beaucoup, se révolta le plus contre l'avis d'Helvétius, disant que s'il n'y avait qu'une lancette en France, il la briserait plutôt que de faire cette saignée. Le régent, M. le duc, M. de Villeroi, la duchesse de Ventadour, la duchesse de La Ferté, sa sœur, et marraine du roi, et quelques officiers intimes, étaient présents à la consultation, et fort peinés de ne pas voir l'unanimité. On y appela quelques médecins de la ville, tels que Dumoulin, Silva, Camille, Falconet. Ce furent les premiers qu'Helvétius ramena à son avis, qu'il soutint et motiva avec courage, et finit par dire : « Si on ne saigne pas le roi, il est mort [...] c'est le seul remède décisif et même urgent : je sais qu'en pareille matière, je ne puis démontrer la certitude du succès ; je sais à quoi je m'expose, s'il ne répond pas à mon avis ; mais je ne dois ici, d'après mes lumières, consulter que ma conscience et la conservation du roi ». Enfin la saignée fut faite. Une heure après, la fièvre diminua, le danger disparut, et le cinquième jour, le Roi fut en état de se lever et de recevoir les compliments des compagnies et des ministres étrangers. Helvétius en eut tout l'honneur à la cour, dans le public, et prouva qu'en bien des occasions la probité et l'honneur ne sont les moindres qualités d'un médecin¹⁰.

Comme on le sait, le but de tout thérapeute inspiré par la théorie des humeurs est de rétablir l'équilibre entre celles-ci¹¹. La saignée a, d'autre part, le mérite supposé d'évacuer l'agent responsable de la fièvre et de diminuer la température puisque l'on considère à l'époque que c'est le sang qui véhicule la chaleur : ce fut sans doute l'argument majeur d'Helvétius. En revanche, les saignées sont généralement contre-indiquées avant la puberté, la perte de sang risquant d'affaiblir un enfant fragile, et c'est sans doute la réaction de bon sens d'un chirurgien. Le triomphe d'Helvétius était-il dû au fait qu'il était meilleur orateur que Mareschal ? En tout cas, je n'ai pas trouvé d'alternative qui aurait pu être proposée par Mareschal. Une autre méthode de soin consistera dans la prescription d'émétique ou du lavement qui sera administré au roi. En effet, le vendredi et le samedi, le malade reçoit du tartre émétique (tartrate de potassium et d'antimoine)¹². Buvat continue :

On lui donna quatre lavements, l'un après l'autre pour amollir son ventre. Sur les six heures du matin on lui fit prendre de la manne avec demi-grain d'émétique, ce qui le fit vomir. Sur les neuf heures on lui en donna un grain et demi dans du bouillon ce qui le fit vomir trois fois, et l'évacuation par le bas fut si considérable

¹⁰ Charles Duclos, *op. cit.*, p. 80.

¹¹ Sigismond Jaccoud, *De l'humorisme ancien comparé à l'humorisme moderne*. Concours pour l'agrégation de médecine, Paris, Martinet, 1863.

¹² Edouard de Barthélémy, *op. cit.*, p. 345.

que sur le midi on le trouva presque sans fièvre et entièrement soulagé. Le tout lui donne *une évacuation charmante*¹³.

Les interprétations

Des chansons de liesse

Les problèmes de psychologie sociale et individuelle soulevés par cet épisode méritent que l'on s'y attarde. Le premier point est celui de l'amour du peuple pour son Roi, ce qui paraît contraster avec le verset de l'Ecclésiaste « Malheur à la ville dont le Prince est un enfant »¹⁴ :

On ne saurait peindre les transports de joie que la convalescence du roi fit éclater par toute la France, et qui succédèrent à la consternation universelle. Ce que nous avons vu en 1744, lorsque le roi fut en si grand danger à Metz, ne donne qu'une faible idée de ce qui était arrivé en pareille circonstance en 1721. Témoin des deux événements, j'ai vu en 1744, tout ce que l'amour du Français peut inspirer ; mais en 1721, les cœurs, en ressentant l'amour le plus tendre, étaient de plus animés d'une passion opposée et très vive, d'une haine générale contre le régent, qu'on craignait d'avoir pour maître. Toutes les églises où, pendant cinq jours, on n'avait entendu que des cris de douleurs, retentissaient de *Te Deum* ; on n'adressait point de prières au ciel, qui ne fussent autant contre le régent que pour le roi¹⁵.

Comme l'écrit Lescure en note de son édition du *Journal* de Mathieu Marais : « Cette tendresse universelle pour le dernier pâle rejeton de tant de rois, cette paternité populaire pour le Joas qu'on croyait toujours menacé, a quelque chose de touchant »¹⁶. Cet épisode est peut-être un témoin de la foi monarchique d'une population adulant un Roi considéré comme son enfant sur lequel elle a donc un certain pouvoir ce qui lui permet de critiquer le pouvoir en place¹⁷. Plusieurs chansons sont alors composées, témoignant de cette ferveur populaire ; elles constituent un fond de ressources documentaires de première main, dont nous donnons un échantillon ci-dessous :

Verse-moi, Piarrot, du vin, / Ah ! que j'ons eu de chagrin /
J'étions en capilotade / De voir notre roi malade /
Lampons, camarades, lampons. / Dieu merci, ça va bien mieux. /
J'avons vu de nos yeux. / Ce prince sur sa terrasse. /
Tatigué¹⁸ ! qu'il a de grâce ! / Il est droit comme un cyprès. /
Villeroy était auprès, / Villeroy, son tendre père, /

¹³ Jean Buvat, *op. cit.*, p. 246-247.

¹⁴ L'Ecclésiaste 10, 16.

¹⁵ Charles Duclos, *op. cit.*, p. 80.

¹⁶ Mathieu Marais, *op. cit.*, II, p 83.

¹⁷ Voir Stanis Perez, « Symbolique(s) de la naissance princière dans le système de la cour (XVII^e-XVIII^e siècles) » dans *Naissance et petite enfance à la cour de France (Moyen Âge-XIX^e siècle)*, Pascale Mormiche, Stanis Perez (dir.), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, p. 125-138.

¹⁸ Tatigué ou tétigué : altération de tête-dieu dans la bouche des paysans des anciennes comédies.

et Ventadour sa mère. / Buvons donc à leur santé, /
Car ils ont ressuscité / Ce jeune et charmant monarque
Malgré les dents de la Parque. / Mais, morgué ! Piarrot, comment /
Ont-ils sauvé cet enfant ? / Écoute-moi, mon compère / ;
Je t'en vais conter l'affaire. / Il avait dans les boyaux /
Quantité de bigariaux /, (Morgué ! il faut que j'arrache /
Ce chien d'arbre à coups de hache.) / Il ne pouvait décrocher /
(Le monde en était touché) / La moindre petite selle / ;
Ça n'est-il pas bien cruel ? / Pour dénicher les canards /
En présence des Dodarts, / Vint troupe d'apothicaires, /
Armés chacun d'un clystère. / Un Français, Suisse de nom, /
Médecin d'un grand renom, / Auprès des princes et princesses, /
Accourut plein de tendresse. / Sitôt lui tâta le pouls /
Qui jabotait comme tout. / Il allait taque, taque, taque.
Le revoir, c'est un miracle. / Il le fit saigner du bras, /
Puis au pied après cela ; / Ensuite vint l'émétique / Qui le rendit au public. /
Tous ces messieurs sont bien fiers, / D'avoir mis la fièvre au feu /
Tiens, sais-tu ce que j'en pense ? / C'est la sainte Providence. /
Prions donc Notre Seigneur / Du meilleur de notre cœur /
De conserver à la France / L'objet de notre espérance. /
Lampons, camarades, lampons¹⁹.

Les coulisses de la politique

Cette maladie a évidemment des conséquences politiques ; elles ont été
relatées par Buvat :

Le 2^e de ce mois d'août les chambres du Parlement s'assemblèrent sur les onze heures du matin ; après avoir ouï le rapport du procureur général de l'état de la maladie du Roi, la Cour ordonna par un arrêt que la châsse de sainte Geneviève serait découverte. On assurait que, comme le Roi paraissait dangereusement malade, M. le duc d'Orléans avait, le 2 de ce mois, fait enlever tout l'argent comptant qui s'était trouvé dans les caisses des receveurs généraux et particuliers des finances et même de la Banque, pour les garantir du pillage, en cas que Sa Majesté vint à mourir [...]. Le 3, par un mandement particulier de M. le cardinal de Noailles on découvrit la châsse de sainte Geneviève, et on fit des prières publiques dans toutes les églises, avec exposition du saint sacrement, pour obtenir de Dieu le rétablissement de la santé du Roi, et pour cet effet se trouvaient remplies de toutes sortes de personnes [...]. Le lundi 4, on fit des feux par toute la ville et dans tous les faubourgs de Paris, en réjouissance du rétablissement de la santé précieuse du Roi. Le 5, les corps des métiers s'attroupèrent avec des tambours et des timbales, ayant tous la bouteille et le verre en main, avec des cocardes de ruban bleu et blanc à leurs chapeaux, et en cet état allèrent par bandes jusqu'à la grille du Carrousel, buvant à la santé du Roi et criant Vive le Roi! de toute leur force. Les harengères de la halle ne manquèrent pas de se distinguer en cette occasion. Elles se mirent dans des carrosses avec des violons et avec une provision de bouteilles de vin.

¹⁹ *Poèmes satiriques du XVIII^e siècle*, Henri Duranton (éd.), Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2015, en ligne : <https://satires18.univ-st-etienne.fr/texte/maladie-louis-xv/la-maladie-de-louis-xv>. Ce site électronique très bien fait répertorie les chansons selon plusieurs entrées possibles. Chaque chanson est accompagnée de notes précisant sa localisation ainsi que d'explications historiques.

Étant descendues du carrosse, elles entrèrent dans le jardin des Tuileries, et vis-à-vis de l'appartement du Roi, elles formèrent plusieurs danses en rond au son des violons, et de temps en temps se mettaient à boire à la santé du Roi et à crier : Vive le Roi malgré la Régence au diable! Le Roi, qui parut au balcon, leur envoya quatre louis d'or, ce qui leur fit redoubler leurs cris de joie et elles promirent de lui donner un esturgeon. Madame de Saint-Pierre, charmée de la bonne humeur de ces femmes, se mêla avec elles et se mit à danser, et les emmena dans son hôtel où elle leur donna à diner, leur fit grande chère et leur fit boire d'excellent vin de Bourgogne, qui les fit chanter et dire bien des contes qui la faisaient presque pâmer de rire, sans épargner la Régence ni les billets de banque, qu'elles disaient n'être propres qu'à torcher leurs derrières²⁰.

Saint-Simon rapporte lui aussi l'évènement et y consacre plusieurs pages²¹. Au deuxième jour de la maladie, il rend visite au duc d'Orléans qu'il trouve « fort esseulé et fort triste ». Puis, continue-t-il, dans un paragraphe intitulé « Audace pestilentielle de la duchesse de La Ferté » :

Dans ce moment Boulduc²², un de ses apothicaires, lui [au Roi] présentait quelque chose à prendre. La duchesse de La Ferté, qui, par la duchesse de Ventadour, sa sœur, avait toutes les entrées comme marraine du Roi, était sur les épaules de Boulduc, et s'étant tournée pour voir qui approchait, elle me vit et tout aussitôt dit entre haut et bas : *Il est empoisonné, il est empoisonné. –Taisez-vous donc, madame*, lui répondis-je, *cela est horrible*. Elle redoubla, et si bien et si haut, que j'eus peur que le Roi l'entendit. Boulduc et moi, nous nous regardâmes, et je me retirai aussitôt du lit et de cette enragée, avec qui je n'avais nul commerce.

Après avoir rendu hommage à Helvétius – « les médecins avaient perdu la tête : il conserva toute la sienne » écrit-il, il continue en étrillant Villeroi dans le paragraphe intitulé *Conduite étrange du maréchal de Villeroi*. Ce personnage, affirme-t-il, « ne manqua pas en cette occasion de signaler tout son venin et sa bassesse ; il n'oublia rien pour afficher des soins, des inquiétudes extrêmes, et pour faire sa cour à la robe [...]. Il se croyait tribun du peuple, et aspirait à leur faveur et à leur dangereuse puissance ». [...] Il multiplia les *Te Deum*...et sur sa joie véritable de la guérison, il en entait une fausse qui puait le parti et le dessein à ne pouvoir s'y méprendre ». Un peu plus loin dans *Instruction abominable et publique du maréchal de Villeroy au Roi*, après avoir expliqué que le peuple se pressait sans cesse pour voir le jeune roi, alors que celui-ci se dérobaît à leur vue, il écrit : [Le maréchal] « se baignait de cette affluence, qui importunait le Roi, qui se cachait dans les coins à tous moments, et lui disait : *Voyez donc mon maître, tout ce monde*

²⁰ Jean Buvat, *op. cit.*, II, p. 279–280 (note 2) : « Au moment de sa guérison, par brevets en date du 9 août, Louis XV assigna des pensions de quinze cents livres aux médecins qui avaient été appelés en consultation près de lui, et qui étaient Silva, Dumoulin et Falconnet fils », et p. 279, note 1 : « Helvétius qui pratiqua la saignée au pied considérée comme salvatrice reçut une pension de 10 000 livres ».

²¹ Saint-Simon, *op. cit.*, VII, p. 808.

²² Gilles Boulduc (1675–1741), premier apothicaire du Roi. Saint-Simon dit de lui : « C'était un excellent apothicaire du Roi...qui en savait pour le moins autant que les meilleurs médecins » (*Mémoires*, *op. cit.*, IV, p. 411).

et tout ce peuple ; tout cela est à vous, tout cela vous appartient ; vous en êtes le maître. Regardez-les donc un peu pour le contenter ; car ils sont tout à vous ; vous êtes maître de tout cela. Belle leçon pour un gouverneur [qui] fit grand bruit, et à lui peu d'honneur. Lui-même a éprouvé le premier effet de ses belles instructions²³ ». Il fut en effet disgracié, sèchement, peu de temps après. Une médaille²⁴ célébra cet événement qui finalement ne dura qu'une semaine mais qui mit la France et même l'Europe en émoi au point que « les étrangers partagèrent notre joie, et que l'Empereur Charles VI (1685-1740) disait hautement « que Louis XV était l'enfant de l'Europe »²⁵.

Le point de vue du psycho-pédiatre d'aujourd'hui ?

Les conséquences psychologiques sur un enfant de cet âge ne sont évidemment pas négligeables²⁶. Or, en 1721, les enfants de onze ans n'avaient pas commencé à communier ; ils n'avaient pas encore atteint « l'âge de discrétion »²⁷, qui était l'entrée dans l'âge des responsabilités. Louis XV fera sa première communion à douze ans²⁸. Toujours est-il que ce garçon, qui a grandi dans un milieu dont on peut penser qu'il était stimulant pour le développement intellectuel et moral, était tout proche de l'âge de discrétion, l'âge où un raisonnement hypothético-déductif est possible. Comme il avait dû être en particulier précocement exercé à comprendre des situations de « manèges et intrigues », comme dit Saint-Simon, il avait dû développer sa pensée formelle dans le domaine social, pour comprendre et anticiper les sentiments et idées des personnes ou de groupes de personnes. Au milieu de ce ballet de médecins, de membres de sa famille, de courtisans, etc., il pouvait comprendre dans une large mesure ce qui se tramait, les enjeux de pouvoir, les duperies... Les enfants de onze ans comprennent des émotions complexes, comme l'ambivalence. Louis pouvait comprendre, par déduction, certaines conséquences de sa mort sur les sentiments, les désirs, les intentions, de telle ou telle personne ou groupe de personnes, voire d'un peuple : « Cette saignée aurait fait du bruit à Paris²⁹ », aurait-il dit tout jeune en refusant une saignée qu'on lui proposait en raison d'un épisode fébrile. À onze ans, la maturation neuronale est loin d'être achevée. Louis pouvait être de ce fait plus enclin à vivre dans le présent plutôt que dans les conséquences de sa mort pour les jeux politiques à l'intérieur du royaume. On peut ajouter que, malgré cette capacité à déduire les états

²³ Saint-Simon, *op. cit.*, 1987, VII, p. 808-810.

²⁴ Voir Nicolas Godonnesche, « Médailles du règne de Louis XV », s.l.n.d. (ca. 1736)

²⁵ Charles Duclos, *op. cit.*, p. 80.

²⁶ Nous remercions le Pr. Pascal Mallet, professeur de psychologie du développement à l'Université Paris X-Nanterre, pour les précieux renseignements qu'il nous a apportés à ce sujet.

²⁷ Voir Jean Delumeau, *La première Communion. Quatre siècles d'histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987.

²⁸ Michel Antoine, *op. cit.*, p. 112.

²⁹ Phrase citée par Paul del Perugia dans *Louis XV*, Paris, Albatros, 1979, p. 63.

mentaux d'autrui, le jugement reste fortement dépendant chez les enfants prépubères (et encore chez les jeunes adolescents) de ce qu'ils pensent être les jugements de leurs parents ou autres personnes avec qui ils entretiennent un lien affectif puissant. Ce qu'il éprouva et la perception qu'il eut de cet épisode pathétique de sa vie impactèrent plus ou moins vraisemblablement sa personnalité ultérieure plutôt intravertie.